plus j'attache d'importance à constater les louables efforts de mes confrères. Je ne sache pas d'œuvre aussi utile que celle d'écrire à loisir sur le grand livre de la profession une simple page rappelant quelque souvenir mémorable ou une action puissante pour l'honneur du Barreau et de nos institutions judiciaires. Or le couronnement de cette œuvre, n'est-ce pas l'ensemble des luttes accomplies et des triomphes obtenus au Conseil Privé par la nombreuse pléiade que je viens de nommer et de la phalange qui se prépare à recueillir ce noble héritage?

Voilà un dossier fort incomplet. Si ma plume s'en détache à regret, du moins cette modeste ébauche ne sera pas faite en pure perte. Un jour peut-être, il surgira du sein des classes libérales un homme qui, à l'instar d'un Cormenin ou d'un Sainte-Beuve, recueillant tous deux des lauriers différents dans d'autres carrières, réunira les fragments épars de la statistique judiciaire et suspendra des tableaux plus sérieux, des toiles plus vivantes, dans la galerie des hommes distingués de notre profession. Ce jour-là, je l'espère, le livre aux allures plus puissantes remplacera la chronique et le croquis sans couleur.